

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 novembre 2025

DCM : N° 2025-11-06

OBJET : DETR – SECURISATION TRAVERSEE TARCENAY – ROUTE DE BESANCON (RD67)

**L'an deux mil vingt-cinq
Le douze novembre**

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 025-200082758-20251112-2025_11_06-DE

Berger Levraud

NOTA : Compte-rendu de cette délibération affiché le 17/11/2025
Convocation du Conseil du 05/11/2025

Membres en exercice : 18

Membres présents : 15

Ayant pris part au vote : 16

Ayant donné procuration : 1

Résultat du vote :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHERNY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHERNY, M. Nicolas DEMOLY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, Mme Anne HENRY, M. Patrice PRETOT, M. Michel DARTEVEL, Mme Laurence JACQUIER, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, Mme Corinne BERTRAND, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : Mme Mireille PICARD, excusée, pouvoir à M. Nicolas DEMOLY ;

Absents excusés : Mme Isabelle GAINET, Mme Christina MARCHAND,

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Nicolas DEMOLY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de sécurisation de la route de Besançon (RD67) entre le panneau d'entrée du village côté Besançon et le virage sous l'Eglise.

Pour préserver la sécurité en agglomération des véhicules et des piétons, la commission voirie a travaillé sur un projet d'aménagement visant les objectifs suivants :

- La création de places de stationnement minutes PL le long de la chaussée,
- La sécurisation des axes routiers,
- La réduction de la vitesse des usagers,
- Le réaménagement du carrefour avec la rue des Gouttes,
- La sécurisation des liaisons et traversées piétonnes,

Et se répartit en :

- La construction de trottoirs ;
- La reprise partielle du carrefour, rue des Gouttes ;
- La désimperméabilisation du secteur de l'arrêt de bus ;
- L'installation d'un abri vélo en lien avec les modes doux en cours de déploiement ;
- La mise en oeuvre de signalisation réglementaire des traversées piétonnes ;
- La mise en sécurité des liaisons piétonnes par une bande végétalisée ;
- La gestion des eaux pluviales

Le projet tel qu'il est présenté, a été validé par la commission voirie qui s'est réunie en mairie le 6 novembre 2025.

Une estimation évalue le coût de cette opération à 142 970 € HT soit 171 564 € TTC.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire :

- à faire les démarches nécessaires à la sécurisation de la traversée du village de Tarcenay, route de Besançon ,
- à effectuer une demande de subvention au titre de la DETR, suivant le plan de financement suivant :

Subventions d'Etat (20% du montant HT 129 700 €)	28 594 €
Fonds libres :	<u>114 376 €</u>
Montant HT	142 970 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Vote à majorité : 16 pour, 0 contre, 0 abstention

Le Maire,
Maxime GROSHENRY

